

Appel d'offres de Pays de la Loire Coopération Internationale : Consultance « Mobilisation du collège économique de Pays de la Loire Coopération Internationale »

I- Cadre général

1. Présentation de Pays de la Loire Coopération Internationale

Créé en juin 2018, le Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) Pays de la Loire Coopération rassemble les acteurs ligériens de la coopération internationale. Le réseau est composé de 4 collèges d'acteurs : les collectivités territoriales, les associations, les établissements d'enseignement et de recherche et les acteurs économiques.

Pays de la Loire Coopération Internationale vise à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en s'engageant dans la construction d'actions de coopération internationale pour un monde ouvert, juste et durable. Le réseau entend améliorer la qualité des actions menées à l'étranger et sur le territoire régional dans tous les champs de la coopération et de la solidarité internationale. Un soutien renforcé est apporté aux associations reposant sur le bénévolat et pour lesquelles l'adaptation aux nouveaux enjeux (changement climatique, dégradation des conditions sécuritaires, crise sanitaire, sociale et économique, professionnalisation du secteur...) est complexe.

Le RRMA encourage la création de synergies à travers le référencement et la mise en relation des porteurs de projet. Il est également un lieu de rassemblement et d'échanges entre les acteurs ligériens grâce aux rencontres et événements qu'il organise. Il souhaite également faciliter le développement d'initiatives multi-acteurs visant à un changement d'échelle et à un renforcement de l'impact des projets.

2. Contexte

En 2019, Pays de la Loire Coopération Internationale comptait 132 structures adhérentes :

- 14 collectivités territoriales
- 87 associations
- 20 établissements d'enseignement et de recherche
- 11 acteurs économiques

Cette répartition reflète une certaine réalité du territoire, avec un grand nombre d'associations de solidarité internationale engagées, quand d'autres acteurs se sentent moins impliqués ou légitimes dans ce secteur. Le RRMA souhaite néanmoins rééquilibrer cette composition pour créer des synergies plus équilibrées et efficaces.

Pays de la Loire Coopération Internationale souhaite mobiliser une expertise externe à travers une consultance afin d'engager davantage les acteurs économiques dans la réalisation de partenariats multi et pluri-acteurs impactant et durables en faveur de la coopération et de la solidarité internationale.

Le RRMA est soutenu dans ses missions d'animation et d'accompagnement des acteurs par le Conseil Régional des Pays de la Loire et le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. En 2020, il a en outre obtenu un appui de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la

Cohésion Sociale pour mener cette étude, dans le cadre de leur dispositif de soutien aux projets innovants.

Si le rôle que les entreprises, et plus globalement le secteur économique, peuvent jouer dans le développement économique et social des territoires n'est plus à démontrer, les alliances entre secteur associatif et secteur marchand dans des dynamiques de coopération internationale doivent encore être encouragées et renforcées. **L'Agenda 2030 voté par les Nations Unies en 2015 met en avant l'interdépendance des territoires, les enjeux de développement durable partagés et la nécessité de nouer des partenariats pluri-acteurs pour y répondre. L'engagement des entreprises dans des initiatives de coopération et de solidarité internationales est par ailleurs favorisé par le développement du modèle d'entrepreneuriat social et des politiques de responsabilité sociétale des entreprises (encadrée notamment par la loi PACTE). Pourtant, les membres du RRMA constatent que la tendance reste pour les acteurs de la coopération internationale de travailler de manière sectorielle et que plus de passerelles doivent être construites entre les différents collèges qui le composent.**

La littérature sur les partenariats associations-entreprises en faveur de la solidarité internationale s'est développée ces dernières années, emmenée par des collectifs tels que Coordination Sud, le RAMEAU, le RIODD, le CFSI, etc. Parmi les initiatives les plus récentes visant à développer ou valoriser des partenariats pluri-acteurs impliquant notamment les entreprises nous pouvons citer :

- La mission ministérielle « Accélérer les alliances stratégiques entre associations, entreprises et collectivités territoriales », en lien avec l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs » ;
- L'incubateur COEXIST, porté par la Cité de la Solidarité Internationale, qui facilite et accompagne le développement de projets via les partenariats ONG – Entreprises.

Plusieurs initiatives sont d'ailleurs relayées en Pays de la Loire par des membres du RRMA, sur lesquels il sera essentiel de s'appuyer :

- Analyse des interdépendances et de leurs impacts entre la filière lait en Pays de la Loire et en Afrique de l'Ouest, menée par Guinée 44 ;
- Participation de Guinée 44, Essentiel et Univers-Sel au programme « Coopérer Autrement en Acteurs de Changement » piloté par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

II- Appui recherché

1. Objectifs de la consultance

L'objectif principal de cette consultance est de proposer des axes et outils de partenariat pluri-acteurs (entreprises-associations prioritairement, sans exclure les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement et de recherche) concrets dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, adaptés au contexte et aux acteurs des Pays de la Loire. Cette consultance visera ainsi à permettre la construction et structuration de liens et synergies entre les différents collèges du RRMA en vue du renforcement de la qualité et de l'impact de leurs projets.

Au-delà du rôle de mécène que peuvent jouer les entreprises, les possibilités de partenariats sur des pratiques responsables, par exemple à travers du mécénat de compétences ou dans le cadre de la RSE, sur des innovations sociétales ou encore sur de la coopération économique devront être étudiées. Il sera également important de trouver des outils ne se concentrant pas sur les grandes

entreprises, mais permettant d'atteindre les petites et moyennes entreprises qui peuvent s'engager dans des dynamiques de coopération internationale, avec une attention particulière aux entreprises de l'économie sociale et solidaire.

2. Méthodologie

Après avoir identifié les secteurs économiques ligériens susceptibles de renforcer la mobilisation du collège économique du RRMA, le/la consultant/e devra d'une part analyser les attentes et besoins d'un échantillon d'entreprises « à potentiel » (engagées dans le domaines de l'économie sociale et solidaire, dans une démarche de responsabilité sociétale, ayant déjà ou souhaitant développer une activité internationale, proposant des produits et services en lien avec les grands secteurs d'intervention des associations de solidarité internationale, pouvant soutenir la formalisation de certains secteurs dans les pays partenaires, etc.) et d'autre part aider les membres du RRMA, en premier lieu les associations, à s'outiller pour y répondre.

La consultance visera ainsi à :

- Réaliser une analyse des besoins et attentes des entreprises en matière de partenariats avec d'autres secteurs - associatif, public, de la recherche ;
- Faire connaître des alternatives aux relations association-entreprises concentrées sur le mécénat ;
- Proposer des orientations pour le développement d'une politique de responsabilité sociale de l'entreprise dans le cadre d'activités à l'international ;
- Cibler les domaines attractifs pour les entreprises voulant s'engager dans la coopération et la solidarité internationales ;
- Former et accompagner les membres du RRMA à constituer une offre pouvant répondre aux attentes exprimées par les entreprises ;
- Produire un guide à destination des associations proposant des outils et pistes d'action pour le développement d'alliances avec le secteur économique.

3. Calendrier

- Juillet – septembre 2020 : diffusion des présents termes de référence
- 13 septembre : date limite de soumission des offres
- Septembre 2020 : sélection des offres et conventionnement
- Octobre – décembre 2020 : réalisation de la consultance
- Janvier 2021 : remise des livrables et atelier de restitution

4. Livrables attendus

Le/la consultant/e devra produire :

- Un inventaire des acteurs économiques « à potentiel » contactés pour l'étude et des réseaux/clubs d'entreprises responsables ;
- Une note d'analyse des attentes et besoins des entreprises en matière de coopération internationale ;
- Une synthèse des travaux des membres du réseau sur la construction d'une offre pour répondre à ces attentes ;

- Un guide pour le développement d'alliances pluri-acteurs durables renforçant l'impact des actions de coopération internationale de acteurs ligériens.

5. Rôles et responsabilités

Un comité de pilotage, composé de la Directrice, d'administrateurs et de membres du RRMA, sera constitué pour le cadrage et suivi de cette consultance. Il veillera à une représentation des différents collèges du RRMA et à assurer un lien entre cette consultance et les autres initiatives du territoire en faveur de partenariats pluri-acteurs innovants.

Le/la consultant/e pourra s'appuyer sur les membres adhérents du RRMA pour mener son diagnostic sur les attentes et besoins des entreprises : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre Régionale d'Agriculture, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, Conseil Régional des Pays de la Loire, Métropoles de Nantes, Angers et La Roche-sur-Yon, établissements d'enseignement supérieur, établissements d'enseignement agricole, associations professionnalisées et collectifs associatifs. Le/la consultant/e pourra également solliciter des partenaires de Pays de la Loire Coopération Internationale (Comité 21, services déconcentrés de l'Etat, RRMA des autres régions); il/elle devra enfin identifier et mobiliser d'autres sources d'information-clés (Dirigeants Responsables de l'Ouest, Caisse des Dépôts et Consignations, etc.)

La concertation et l'accompagnement des membres du RRMA pourra s'opérer dans le cadre de groupes de travail ou espaces d'échanges organisés et co-animés par les salariées. Il sera par ailleurs possible de s'appuyer sur les outils de référencement et de communication du RRMA.

Le/la consultant/e sera en charge de la collecte d'information, de la préparation et animation des groupes de travail, espaces d'échanges et de l'atelier de restitution, de la rédaction de la note d'analyse, de la synthèse des travaux et du guide.

6. Modalités financières

Le budget total disponible pour la consultance s'élève à 10 000 € TTC.

Ce budget comprend les honoraires et les frais annexes (déplacements, matériel). Les groupes de travail, temps d'échange et l'atelier de restitution pourront se dérouler dans des locaux mis à disposition par le RRMA et ses membres.

7. Expertise recherchée

- Expérience dans le secteur de la coopération internationale et / ou de l'économie sociale et solidaire
- Maîtrise démontrée des démarches d'entrepreneuriat social et de responsabilité sociétale des entreprises
- Bonne connaissance du tissu associatif des Pays de la Loire
- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse
- Expérience significative en animation participative

III- Modalités de soumission des offres

Les consultants/es sont invités/es à soumettre leur offre par email jusqu'au **13 septembre 2020** à Mathilde Beziau à l'adresse suivante : mbeziau@paysdelaloire-cooperation-internationale.org

L'offre devra démontrer la compréhension du contexte, de la problématique, des enjeux et des objectifs de la consultance, et présenter la démarche proposée pour y répondre.

Pour répondre à cet appel d'offres, vous êtes invité/e à soumettre un dossier constitué de :

- Votre offre technique et financière
- Votre CV actualisé et détaillé

Pour toute question préalable, n'hésitez pas à contacter Mathilde Beziau par email.